

Jn 2.13-25 : Jésus, le véritable Temple pour toutes les nations.

Danielle Drucker, pasteur de l'EEL de Saint Genis Laval (69)

Dimanche 9 octobre 2011

« Louez l'Éternel, toutes les nations ! Chantez ses louanges, ô vous, tous les peuples ! Car il est immense, son amour pour nous. Sa fidélité subsiste à jamais. Louez l'Éternel ! » (Ps 117)

Toute l'Écriture, de la première à la dernière page, est un vibrant appel à tout être humain afin qu'il rende gloire au Seigneur. Et l'évangile de Jean n'échappe pas à cet appel en particulier dans le passage de ce matin.

Nous avons pu constater depuis plusieurs semaines combien l'apôtre Jean est un auteur subtil. Après un prologue rappelant les sept jours de la Création (**Jn 1.1-18**), il déroule sept jours de Révélation au cours desquels Jean-Baptiste et les premiers disciples déclinent les titres de Jésus, le fils de Joseph, de la ville de Nazareth (**Jn 1.19-2.12**). Cette introduction faite, l'apôtre Jean débute le récit du ministère public de Jésus, et c'est par un énorme scandale que ce ministère s'ouvre. Mais quelle est la nature de ce scandale ? Est-ce un comportement violent et inapproprié de Jésus dans le lieu le plus saint du judaïsme ou est-ce une situation scandaleuse dénoncée violemment par Jésus bouleversé de colère ?

Lecture Jn 2.13-25

1- Qu'est-ce qui est scandaleux ?

C'était la période de la Pâque. L'apôtre Jean mentionnera dans son récit trois fêtes de la Pâque. C'est très probablement par celle de l'an 28 que Jean repère le début du ministère public de Jésus à Jérusalem. En effet, le premier des signes miraculeux de Jésus fut réalisé de façon privée, lors des noces de Cana. C'est à la Pâque de l'an 30 que s'achèvera sur la croix ce ministère du Sauveur et Seigneur de l'univers.

La Pâque commémore la libération du peuple d'Israël alors esclave en Egypte. Elle est l'une des trois grandes fêtes juives attachées à un pèlerinage à Jérusalem. En effet, la Loi de Moïse (**Ex 12** et **Dt 16.16**) imposait à tout homme de se rendre au lieu unique du culte, là où se tient la présence de DIEU, avec des offrandes pour chacune de ces grandes fêtes. Pour les femmes, ce n'était pas obligatoire car elles n'étaient pas forcément en état de voyager, bébé oblige.

Les adorateurs venaient alors de toute la Palestine et de la diaspora ; ils devaient donc acheter à Jérusalem de quoi faire leurs offrandes dont les animaux destinés aux sacrifices. Ces personnes affluant de tout l'Empire romain étaient porteuses de la monnaie en cours dans leur région : il fallait bien que les autorités religieuses de Jérusalem prévoient des comptoirs de change et c'était source d'une magnifique activité économique pour la ville et le Temple. Les autorités civiles n'étaient pas en reste puisqu'il y avait aussi un renforcement conséquent des troupes romaines dans Jérusalem. D'après différentes études archéologiques, en temps normal, la ville comptait 60.000 habitants vers l'an 30 et trois fois plus lors des grandes fêtes.

Selon une estimation, 18.000 agneaux pouvaient être sacrifiés au Temple le jour précédent la Pâque. Donc on imagine l'importance des mouvements de personnes, d'argent, d'animaux, de biens et services durant ces jours de fêtes.

Les tables des changeurs n'étaient pas installées à longueur d'année mais seulement au moment où l'impôt du Temple devait être perçu. A Jérusalem, cet impôt était collecté dans les jours précédents la Pâque, soit en mars ou début avril, selon comment tombait le mois lunaire de Nisan par rapport à notre calendrier.

Les marchands d'animaux et les changeurs d'argent rendaient donc un grand service à la population. Ils lui permettaient de remplir ses obligations religieuses. Où est donc le problème pour Jésus, car enfin rien, dans le texte de Jean, ne met en doute la rectitude des échanges ? D'ailleurs, Jésus n'accuse personne de pratiques commerciales frauduleuses et il n'incite personne à réformer son éthique. Dans les synoptiques, Jésus reproche aux vendeurs d'animaux et aux changeurs d'argent d'avoir transformé le Temple en « un repaire de brigands » (**Mt 21.13**). Or, l'expression grecque n'évoque pas le vol et pourtant, le cœur des êtres humains au 1^{er} siècle de notre ère n'était pas différent de celui de nos contemporains. Il est tout aussi corrompu et on se doute bien qu'avec l'afflux de cette clientèle captive, les commissions des commerçants devaient souvent être abusives pour une marchandise médiocre, les trafics devaient être habituels.

Où est donc le problème pour Jésus ? Le problème est le lieu où se déroulent ces transactions commerciales. Dans un passé récent, les comptoirs étaient installés de l'autre côté de la vallée du Cédron, sur les pentes du Mont des Oliviers. Ils avaient fini par avoir l'autorisation de s'installer dans le Temple lui-même, très probablement sur le parvis le plus extérieur, celui réservé aux nations, aux non-Juifs. Nous ignorons si des pots de vin avaient été versés aux responsables du Temple pour l'obtention d'une telle autorisation mais le but est évident, il s'agit de faciliter un profit financier maximum.

Voilà la raison de la réaction violente de Jésus : c'est la profanation du lieu de la présence de DIEU. Les non-Juifs, mais aussi les estropiés Israélites, aveugles ou paralysés, dont l'accès au Temple était limité (**2 Sam 5.8** et **Mt 21.14**) et qui voulaient adorer l'Eternel, devaient se recueillir au milieu d'un marché aux bestiaux : bruits, odeurs, mouvements garantis ! Voilà comment était considérée la piété de ces personnes méprisées pour diverses raisons par les responsables du Temple.

La violence de Jésus va au-delà « d'une attaque contre l'ensemble des dispositions financières du système sacrificiel » comme l'écrit le théologien Richard Bauckham. Certes, par voie de conséquence, les intérêts financiers et l'autorité des prêtres sont sérieusement menacés par Jésus, mais ce que pointe Jésus en premier lieu est l'atteinte à la louange et à l'adoration dues au Seigneur.

« Otez cela d'ici ! C'est la maison de mon Père. N'en faites pas une maison de commerce. »
(Jn 2.16)

C'est très intéressant à relever car Jésus ne donne aucun ordre direct pour une organisation sociale juste mais celle-ci en découle nécessairement. Il ne s'insurge pas contre la discrimination raciale ou sociale. Il n'exige pas, par exemple, un accès au parvis des hommes Juifs ayant atteints l'âge requis pour les croyants et croyantes méprisés mais il prend possession du lieu où se tiennent ces croyants car là aussi est la maison de son Père, et il en chasse les autres. Alors, comment ensuite justifier des discriminations entre des personnes qui ont le même statut aux yeux de DIEU, qui sont enfants de DIEU ?

Le Tabernacle fut construit selon les directives du Seigneur et le premier Temple, celui de Salomon, en était une reproduction en dur. Tous deux ne comportaient qu'un seul parvis. Un parvis unique pour tous les adorateurs, hommes, femmes, enfants, Juifs et non Juifs. N'oublions pas que des non Israélites s'étaient joints à Israël lors de la sortie d'Egypte. Mais le deuxième Temple agrandi et richement décoré par Hérode le Grand, un monarque d'origine juive mais parfaitement hellénisé, n'avait plus rien de commun avec le modeste premier édifice. C'est sous l'influence de la pensée grecque d'une part, et de la volonté de satisfaire le nationalisme des Juifs du parti des zélotes d'autre part, qu'Hérode fit installer un parvis des nations plus bas et plus éloigné que le parvis des femmes juives, lui-même plus bas et plus éloigné que le parvis des hommes Juifs ayant atteints l'âge de la majorité religieuse, tout ceci par rapport à l'entrée du lieu saint. C'est ainsi que, par dérives successives, au lieu d'être la lumière des nations, l'alliance confiée aux responsables religieux d'Israël fut pervertie au point d'en faire une barrière pour les nations et même pour une partie d'Israël. Les croyants non Juifs et certains Juifs ne peuvent pas rencontrer le Seigneur dans le silence et le murmure des prières. Ils se tiendront au milieu des cris des vendeurs et des bêlements.

Quelle honte pour Israël ! Mais, encore plus dramatique, l'Eglise dans son ensemble n'a pas mieux fait, voire elle a fait pire à certains moments de son histoire. Elle a érigé des barrières institutionnelles entre DIEU et les croyants par le biais d'un clergé tout puissant, des barrières physiques avec par exemple des places d'honneur pour les riches, des barrières psychologiques en liant par exemple les femmes à l'image de l'impureté.

Faire obstacle à celui ou celle qui recherche sincèrement la présence du Seigneur pour l'adorer est extrêmement grave. L'attitude de Jésus prenant un fouet, renversant les comptoirs et chassant les marchands hors de l'enceinte sacrée annonce le jugement final de DIEU qui s'abattra sur ceux et celles qui font obstacle à la louange due à « Je suis, celui qui était, qui est et qui vient », à celui qui s'est plu à se révéler par le biais du peuple d'Israël jusqu'à l'accomplissement total en son Messie Jésus. Et le culte qui est dû, c'est celui destiné au DIEU de la Bible et à nul autre, sinon ce serait encourager l'idolâtrie.

Voyant cette réaction de Jésus, les disciples se souvinrent du Ps 69 (**Jn 2.17**) : « *Les disciples se souvinrent alors de ce passage de l'Écriture : l'amour que j'ai pour ta maison, ô Dieu, est en moi un feu qui me consume.* »

2- Par quelle autorité ?

La question du verset suivant (**Jn 2.18**) a de quoi surprendre : si les autorités officielles du Temple avaient la conviction d'avoir à faire à un simple semeur de troubles ou à un déséquilibré mental, elles avaient les moyens légitimes d'arrêter Jésus. Or elles lui demandent d'accomplir un signe miraculeux pour prouver qu'il est bien un prophète venu de DIEU. C'est comme si vous étiez arrêtés par la police car vous rouliez à 100 km/h à travers Saint Genis Laval et qu'on vous demande par quelle jurisprudence vous pouviez légalement être en grand excès de vitesse !

Ce faisant, ces autorités reconnaissent la justesse de l'acte de Jésus mais leur préoccupation ne porte pas sur la situation inadmissible du Temple profané mais sur la légalité de l'intervention de Jésus. Car les marchands sont là par décision des autorités du Temple, il faut donc que Jésus prouve qu'il s'appuie sur une autorité supérieure. Or, les autorités du Temple se sont appropriées le nom de DIEU. Au lieu de servir le Seigneur, elles utilisent son nom pour imposer ses décisions et se faire servir. Elles réclament donc en toute logique que Jésus prouve qu'il a « domestiqué » DIEU en produisant des signes miraculeux à la demande.

Cette demande de signes miraculeux reviendra souvent et si nous n'y prenons pas garde, nous aussi nous sommes souvent en attente de tels signes. La réponse de Jésus est incompréhensible pour tous, y compris les disciples : « *Démolissez ce Temple, leur répondit Jésus, et en trois jours, je le relèverai* » (**Jn 2.19**). Comment comprendre que « ce Temple », ce n'est pas l'édifice de pierre, aussi magnifique soit-il, mais ce corps humain de Jésus. L'auteur ajoute un commentaire pour ses lecteurs afin qu'il n'y ait aucun malentendu : le véritable Temple de DIEU est le corps même de ce Jésus, fils de Joseph, de la ville de Nazareth.

C'est en Jésus-Christ que DIEU, dans sa toute puissance et sa souveraineté, a choisi de venir chez les siens. Il a « tabernaculé » selon la traduction littérale du prologue. Jésus est le Tabernacle vivant, la vraie Tente de la Rencontre entre DIEU et les êtres humains de toutes les nations. Il est l'accomplissement de tout ce que le Temple signifiait, la construction faite par la main humaine n'est que le type de Jésus-Christ. C'est lui le centre de tout vrai culte. C'est dans ce Temple-corps que sera offert le sacrifice ultime et trois jours après sa mort et son ensevelissement, Jésus le vrai Temple ressuscitera.

3- Il a ceux qui croient avec une foi qui sauve et ceux qui croient avec une foi vaine

Les disciples auront besoin de voir Jésus ressuscité et de recevoir le Saint Esprit pour se souvenir et comprendre tout ce que Jésus avait dit (**Jn 14.26, 16.14**). La foi qui sauve est un cadeau de DIEU par son Esprit. Même là, le croyant n'a aucun mérite car c'est par grâce que la foi lui est accordée. Si vous croyez, vous n'avez aucun mérite !

Comment comprendre alors qu'il y a des gens qui croient mais pourtant Jésus ne se fie pas à eux, il discerne en eux une foi superficielle ? Qu'est-ce donc une foi réelle, à laquelle Jésus se fie ? Pour répondre, il faut aller à **Jn 8** :

« Alors Jésus dit aux Juifs qui avaient mis leur foi en lui :- Si vous vous attachez à la Parole que je vous ai annoncée, vous êtes vraiment mes disciples. Vous connaîtrez la vérité, et la vérité fera de vous des hommes libres. » (Jn 8.31-32) et « Vraiment, je vous l'assure, leur répondit Jésus, tout homme qui commet le péché est esclave du péché. » (Jn 8.34).

La Parole de DIEU n'a jamais changé. Voici par exemple ce que disait Moïse à Israël, de la part du Seigneur :

« Écoute, Israël, l'Éternel est notre Dieu, il est le seul Éternel.
Tu aimeras l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. Que ces commandements que je te donne aujourd'hui restent gravés dans ton cœur. Tu les inculqueras à tes enfants et tu en parleras chez toi dans ta maison, et quand tu marcheras sur la route, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. Qu'ils soient attachés comme un signe sur ta main et comme une marque sur ton front. Tu les inscriras sur les poteaux de ta maison et sur les montants de tes portes. » (Dt 6.4-9)

La foi qui sauve est indissociable de l'obéissance au Seigneur. Ceci était sans cesse rappelé par les prophètes. Prenez par exemple Jérémie :

« Voici ce que l'Éternel dit à Jérémie :
- Tiens-toi à la porte du Temple de l'Éternel, et proclame ce message : Écoutez la parole de l'Éternel, vous tous, gens de Juda, vous qui entrez par ces portes, pour vous prosterner devant l'Éternel, car voici ce que déclare le Seigneur des armées célestes, le Dieu d'Israël : Adoptez une bonne conduite et faites ce qui est bien ! Alors, je vous laisserai vivre en ce lieu. Cessez de vous fier à ces paroles trompeuses : « Voici le Temple de l'Éternel, voici le Temple de l'Éternel, oui, c'est ici qu'est le Temple de l'Éternel. »

Si vraiment vous adoptez une conduite bonne et si vous faites ce qui est bien, si vous rendez de justes jugements dans les procès, si vous vous abstenez d'exploiter l'immigré, l'orphelin et la veuve, de tuer des innocents en ce lieu et d'adorer d'autres dieux pour votre propre malheur, alors je vous ferai habiter dans ce lieu, ce pays que j'ai donné à vos ancêtres depuis toujours et pour toujours. Mais vous, vous vous fiez à des paroles trompeuses qui ne vous serviront à rien.

Quoi ! Vous allez commettre des vols, des meurtres, des adultères, vous faites des serments mensongers, vous offrez des parfums à Baal et adorez d'autres dieux qui vous étaient inconnus, et puis vous venez vous tenir devant moi, dans ce Temple qui m'appartient, et vous dites : « Nous sommes en sécurité ! » Et c'est pour accomplir tous ces actes abominables ! Ce Temple qui m'appartient est-il à vos yeux une caverne de brigands ? » « Jr 7.1-11)

Oui, toute l'Écriture témoigne que Jésus est l'accomplissement parfait de la Loi pour qu'un culte parfait soit rendu au seul et unique DIEU trois fois saint. Un culte tant dans le cœur que dans les actes. Et le lieu de ce culte parfait est le corps même de Jésus-Christ. C'est lui le véritable Temple de DIEU pour tous les peuples. Et c'est lui qui fera le tri entre ceux qui croient vraiment et ceux qui ne croient pas au sein de toutes les nations.

Conclusion

En introduction, j'ai rappelé combien notre auteur était subtil, que le sens de ce qu'il veut communiquer est à rechercher dans le fond et la forme de son texte. Pourquoi Jean a-t-il relaté cet épisode de la purification du Temple au tout début du ministère public de Jésus, alors que cela se trouve à la fin des trois autres évangiles et, dans les synoptiques, c'est même là l'origine de la décision du Sanhédrin de faire mettre à mort Jésus ? Et bien, parce que pour Jean, cette vérité : « Jésus est le véritable Temple de DIEU pour tous les peuples » est fondamentale. Les textes qui font suite à cet épisode de la purification du Temple viendront développer cette vérité, mais ce sera pour les prédications suivantes...

En attendant, prenons quelques instants dans la prière pour demander pardon au Seigneur, le supplier de chasser toutes nos ténèbres afin que nos cœurs et nos actes soient purs et remplis par sa lumière, afin que nos cultes lui soient agréables. Et acceptons son pardon par le sacrifice parfait du Temple-corps de Jésus-Christ. AMEN